

Séminaire 2019-2020
Perspectives comparatives sur les droits des peuples autochtones

coordonné par :
Irène Bellier, Directrice de Recherche au CNRS (IIAC-LAIOS)
Sofia Dagna, doctorante à l'EHESS (IIAC-LAIOS)

12 mars 2020, de 9h à 13h
Salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris

DEFENSEUR.E.S DES DROITS HUMAINS ET PEUPLES AUTOCHTONES



Berta Cáceres, militante écologiste, issue de la communauté lenca, assassinée le 2 mars 2016 au Honduras

Intervenant.e.s

Geneviève Garrigos : Responsable Amériques, Amnesty International France, Vice-présidente de la sous-commission des questions internationales à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

Marie-Dominik Langlois : Doctorante en Sociologie à l'Université d'Ottawa et en Anthropologie à l'École des hautes études en sciences sociales / Coordinatrice du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les territoires de l'extractivisme (GRITE)

Valentine Sébile : Conseillère du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseur.e.s des droits de l'Homme et Doctorante en science politique à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine IHEAL-CREDA, Paris 3 Sorbonne-Nouvelle

<https://www.facebook.com/perspectivesdroitspeuplesautochtones/>



JUST-IP

Résumés des interventions

Marie-Dominik Langlois : **La criminalisation de la protestation au Guatemala : une répression à caractère raciste, machiste et extractiviste.**

En me basant sur les rapports d'ONG guatémaltèques de droits humains et sur la revue de presse d'événements clés, je présenterai le contexte politique dans lequel se déploie la criminalisation de la protestation au Guatemala ainsi que son mode opératoire. J'arguerai que les membres de communautés autochtones qui défendent leur territoire face à des projets extractifs sont particulièrement la cible de telles stratégies impliquant des acteurs privés, des politiciens et l'organisme judiciaire. Je présenterai quelques cas emblématiques et j'aborderai les impacts pour les femmes de la criminalisation de la protestation. Enfin, je mettrai en évidence le discours de diabolisation utilisé par les promoteurs de la criminalisation cherchant à inverser les rôles de victimes et de bourreaux.

Valentine Sébile : **Les mécanismes de protection des défenseur.e.s des droits humains**

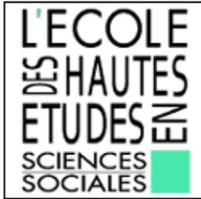
Sur la base d'une double expérience de conseillère du Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme et des recherches que je conduis au Mexique et en Colombie sur les réseaux de femmes défenseuses, la communication présentera le cadre international de protection du droit à défendre les droits humains. Je reviendrai sur l'usage de ces mécanismes par des personnes, des organisations de la société civile ou des peuples autochtones. J'évoquerai plus en détail le mandat et les méthodes de travail du rapporteur spécial dont les derniers rapports signalent un accroissement des atteintes aux droits des défenseur.e.s. Ces rapports qui circulent largement à l'international attirent l'attention sur un point que nous nous efforcerons de comprendre ensemble: les disparitions et assassinats des défenseur.es sont à plus de 50% liées à des causes autochtones et environnementales, en particulier en Amérique latine.

Geneviève Garrigos : **Les défenseur.e.s autochtones sous le prisme des organisations internationales en défense de droits humains**

Amnesty International travaille sur les droits des peuples autochtones et les défenseur.e.s des droits humains. Cette intervention explore la mobilisation des peuples autochtones dans les Amériques pour la défense des droits à la terre, au territoire et la protection de l'environnement, et plus particulièrement celle des femmes défenseuses de ces droits, et les violences dont ils et elles sont la cible du fait de leurs activités.

Quelques lectures... pour préparer le séminaire

- Bastos, S., 2017, "El juicio a las autoridades comunitarias del norte de Huehuetenango: defensa del territorio y criminalización", *Revista Eutopía* (4), 179-191.
- Doran, M. C., 2015, « La criminalisation de l'action collective dans la crise actuelle des droits humains en Amérique latine », *Revue québécoise de droit international*, 221-246.



JUST-IP

- Peñafiel, R., 2015, « La criminalisation de la participation citoyenne par des démocraties participatives » *Revue québécoise de droit international*, 247-271.
- Nah, Alice M., Karen Bennett, Danna Ingleton, James Savage, « A Research Agenda for the Protection of Human Rights Defenders », *Journal of Human Rights Practice*, Volume 5, Issue 3, November 2013, 401–420, <https://doi.org/10.1093/jhuman/hut026>
- Wille, Peter and Spannagel Janika, 2019, *The history of the UN Declaration on Human Rights Defenders: its genesis, drafting and adoption*, <https://www.universal-rights.org/international-human-rights-institutions-mechanisms-and-processes-blogs/the-un-declaration-on-human-rights-defenders-its-history-and-drafting-process/>
- Forst, Michel, 2018, *Rapport au CDH des Nations Unies du RS sur la situation des femmes défenseuses* <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N16/247/10/PDF/N1624710.pdf?OpenElement>
- Forst, Michel, *Rapport 2015 à l'AG des Nations Unies du RS sur la situation mondiale des défenseurs* (suite à 7 consultations régionales) <https://www.un.org/en/ga/search/viewdoc.asp?symbol=A/70/217>
- Amnesty international, 2020, *Amériques*, Rapport annuel 2019 <https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/5c3b3c94-e854-4b3b-aed3-e6891d98fd22Annual+Report+2019+%28ENG%29.pdf>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Séminaire coordonné par Irène Bellier et Sofia Dagna

Jeu­di de 9 h à 13 h (**salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris**), les 14 novembre 2019, 12 décembre 2019, 9 janvier 2020, 13 février, 12 mars, 14 mai, 11 juin (*en salle 8*)

À la suite des travaux réalisés dans le cadre du projet ERC/SOGIP sur les échelles de la gouvernance, depuis l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA 2007), nous poursuivons la réflexion sur les articulations entre « questions autochtones », développement du/des droits et « processus globaux ». Les changements juridiques, politiques et sociaux découlant de cet instrument international font partie des évolutions d'un ordre global sensibilisé aux problèmes des peuples autochtones. Les caractéristiques de la gouvernance mondiale, les consensus et les contradictions sur lesquels s'appuie la gouvernance des questions autochtones comme les résistances qu'elle rencontre, mettent en tension ce qui s'observe dans les villages, les communautés ou encore dans les « lieux » apparemment « neutres » des institutions où sont prises les décisions globales.

Dans une perspective comparative et à partir d'études de cas contextualisées, nous suivons les processus de reconnaissance légale, les impacts des politiques de « développement », les conflits de territorialité mais aussi les défis que pose la production des connaissances sur les autochtones, les savoirs autochtones, et la participation des autochtones à la prise de décision sur les affaires qui les concernent. Nous nous intéressons aux acteurs politiques se reconnaissant autochtones (organisations et individus), à leurs positionnements dans les scénarios de gouvernance planétaire, à l'impact des méga-agents du changement (parmi lesquels les firmes transnationales, les industries extractives). Le séminaire 2018-2019 s'appuiera sur les travaux du Réseau thématique international CNRS (RTI-JUSTIP Justice et Peuples autochtones) coordonné par Irène Bellier.

Pour plus d'informations : <http://www.sogip.ehess.fr/>; <https://justip.hypotheses.org>